

Portes Infos

Le journal - N° 17 - Novembre 2010

CONGRÈS NATIONAL
DES COMITÉS
DES FÊTES p 14-15

LE FRET : UN VRAI DÉBAT
DE SOCIÉTÉ p 8



PHOTO DE COUVERTURE : LA SEMAINE BLEUE p 6

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9 h à 11 h.

À consulter

Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax s. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site Internet de la commune :

www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES D'ACCUEIL DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13 h 30 à 16 h 30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

La Structure multi-accueil petite-enfance

Tél. : 04 75 57 78 50

De 7 h 30 à 18 h 30 (accueil régulier et accueil occasionnel).

Relais assistantes maternelles

Tél. : 04 75 57 78 59

Accueil sur rendez-vous : lundi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Animation : mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30. Permanence : mardi de 13 h 30 à 16 h 30.

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h 30, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h. Tél. : 04 75 57 40 65

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Rue Francis Jourdain
Tél. : 04 75 57 83 83

Permanences premier accueil

Le mardi de 14 h à 17 h (sur rendez-vous). Le jeudi de 9 h à 12 h (sur rendez-vous). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons

Le mardi après-midi sur rendez-vous. Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14 h 30 à 16 h sur inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification

Consultation médicale le vendredi matin sur rendez-vous et tous les mercredis après-midi sur rendez-vous. Du lundi au vendredi. Rendez-vous à prendre au 04 75 57 83 79.

Ouvert le 1^{er} et le 3^e mardi de 9 h à 12 h, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le jeudi de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

M.J.C. CENTRE SOCIAL

Ouverture au public, du lundi au samedi matin de 9 h à 12 h 45 et 14 h à 18 h 30. Fermeture le jeudi matin. Tél. : 04 75 57 00 96

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars : lundi, mercredi, samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h ainsi que le jeudi et le vendredi de 14 h à 18 h. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois de 14 h à 17 h 30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter Valence Major au 04 75 81 30 30.

POLICE NATIONALE

8, rue Pierre Semard, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. : 04 75 57 81 90

PHARMACIES DE GARDE

NOVEMBRE

Samedi 20, lundi 22 : Les Cèdres

Samedi 27, lundi 29 : Gauthier

DÉCEMBRE

Samedi 4, lundi 6 : Chœur

Samedi 11, lundi 13 : Les Cèdres

Samedi 18, lundi 20 : Gauthier

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

Le Pôle social est situé
rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Mission locale jeune

04 75 57 32 38 / 04 75 82 01 80 (sur rdv), lundi et jeudi de 14 h à 17 h

Secours catholique

04 75 57 03 50, jeudi de 14 h 30 à 17 h

Ligue contre le cancer

04 75 57 34 52 / 06 85 80 83 48,

1^{er} et 3^e mercredi du mois

de 14 h à 16 h

Femmes solidaires 04 75 57 02 41,

2^e mardi du mois de 14 h à 16 h

REMAID (aide aux victimes)

04 75 57 32 38, jeudi de 9 h à 11 h

Éducateurs de la Sauvegarde

04 75 57 33 72 (répondeur)

mercredi de 10 h à 12 h

A.I.R.E.

04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38

mercredi de 14 h à 16 h

C.L.C.V.

(consommation, logement et cadre

de vie) 04 75 72 41 49,

1^{er} lundi du mois de 17 h 30 à 19 h

GROUPE DE L'OPPOSITION PORTOISE

Permanence le premier mercredi de chaque mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2^e étage.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, conseillère générale de la Drôme, tient sa permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois, de 9 h à 10 h, en mairie.

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre Trapier,
maire

sur rendez-vous au 04 75 57 95 15,
le samedi de 7 h à 11 h

Raymond Rinaldi,
1^{er} adjoint

(environnement, développement durable, urbanisme, transports),
le vendredi de 17 h à 18 h 30

Marjolaine Borde,
2^e adjoint

(art, culture, animation, jeunesse),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Claude Campagne,
3^e adjoint

(sport, vie associative),
le jeudi de 18 h à 19 h 30

Jocelyne Couriol,
4^e adjoint

(logement, personnes âgées, CCAS),
sur rendez-vous le mercredi de 16 h à 18 h au 04 75 57 95 15
et permanence le 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h à 11 h

Jean-Michel Bochaton,
5^e adjoint

(emploi, économie, insertion, intercommunalité),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 38

Martine Guillermin,
6^e adjoint (état-civil, vie scolaire,

restauration scolaire),
le mercredi de 15 h à 17 h

Gérard Laurent-Bourge,
7^e adjoint

(finances, personnel communal),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Sandrine Augier-Colomb,
8^e adjoint

(petite enfance, centre de loisirs),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard Merland,
conseiller municipal délégué

(enseignement),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15
le mardi de 16 h 30 à 18 h 30

Gérard Sagnard,
conseiller municipal délégué,
(travaux et marchés publics)

Un automne sur tous les fronts

L'automne a été synonyme d'une rentrée sociale "chaude". En témoignent les légitimes mobilisations sociales et citoyennes et vous avez été nombreux à vous manifester contre la casse de la retraite à 60 ans à taux plein. Par son attitude autoritaire et méprisante, le Président de la République porte l'entière responsabilité de la dégradation de la situation. C'est inacceptable ! Ne pas écouter la grande majorité du peuple avec le mouvement social est une faute politique grave.

À contrario, pour notre ville, nous nous efforçons de mettre en œuvre des mesures qui favorisent le bien vivre ensemble. Les différences culturelles, sociales et générationnelles sont un enrichissement permanent.

De nouvelles réalisations et de nombreux projets sont en cours :

- La mise en œuvre de l'Agenda 21 avec la réhabilitation de la salle Fernand Léger et la mise en marche de la chaufferie bois au groupe scolaire Joliot Curie.
- La mise en service de la nouvelle cantine scolaire.
- La poursuite du plan pluriannuel de la réfection de la voirie.
- Le démarrage du chantier de la salle multi activités en face de la M.J.C.

Ces quelques exemples se conjuguent avec des initiatives fortes qui concernent aussi toute notre vie quotidienne :

- La "semaine bleue" organisée par le C.C.A.S pour promouvoir les liens entre toutes les générations.
- Les mobilisations pour faire valoir les atouts de Portes-lès-Valence pour la défense de son triage SNCF.
- Les 7 jours pour l'emploi auxquels participent salariés et acteurs économiques.
- La création d'un nouveau conseil de quartier pour promouvoir la démocratie participative.

Vous le voyez, l'équipe municipale agit et se mobilise autour d'une valeur sûre : la solidarité pour le bien-être de tous.



La vie associative et le soutien aux associations, véritable vivier du "bien vivre ensemble" est encouragée à partir de subventions municipales. C'est une richesse qui contribue à ce que notre ville bouge...

Avec vous, dans le respect de la diversité et avec l'apport de chacun, nous nous efforçons de répondre à vos besoins, malgré le désengagement de l'État, pour faire de vous non pas des consommateurs mais des "conso-acteurs".

Alors n'hésitez pas à vous associer pleinement aux projets de votre commune ! La participation citoyenne et l'implication dans les débats sont toujours un gage de réussite.

*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

Un débat sur l'environnement avec le MNLE et la municipalité

Penser autrement pour agir sur l'environnement.



Une assistance attentive

Un débat sur l'avenir des transports était organisé le jeudi 28 octobre en soirée, à la salle Georges Brassens, par la municipalité de Portes et le MNLE (Mouvement national de lutte pour l'environnement) en Drôme-Ardèche.

Président du MNLE en Drôme-Ardèche, Robert Pénélon ouvrit le débat qui fut animé par Alain Patouillard, président du MNLE de PACA, avec la participation de Christian Pellicani, secrétaire

national du MNLE chargé des transports, et Antoine Fatiga conseiller régional Rhône-Alpes, vice-président de la commission transports. Pierre Trapier, maire, Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint chargé des transports ont participé à cette rencontre.

Avec le réchauffement climatique, l'avenir de l'homme sur la planète est gravement menacé, la protection de l'environnement est donc un enjeu considérable.

Sortir de l'âge des énergies fossiles, produire et consommer autrement tels sont deux objectifs majeurs mis en avant par le MNLE.

Le Grenelle de l'environnement avait fixé un objectif de 25 % de non-routier dans le transport de marchandises d'ici 2012 or, à ce jour, on prévoit seulement 20 % de non routier à l'horizon 2020, objectif, qui sera impossible à tenir compte tenu des choix gouvernementaux en matière de "fret ferroviaire" précisera An-

toine Fatiga. Certains arguent du fait que le fret routier est plus rentable que tout autre mode de transport. Mais c'est un calcul étrange qui ne prend pas en compte les coûts induits : sanitaires, pollutions, nuisances.

Ce qu'a révélé cette soirée débat c'est que pour assurer la diminution des gaz à effets de serre, le fret ferroviaire et la complémentarité fleuve-rail-route sont des éléments indispensables. Encore faut-il les équilibrer en faveur de modes de transports non polluants...

Robert Pénélon, Président du MNLE Drôme-Ardèche



Bourse aux vêtements de la MJC

La MJC-centre social organisait le samedi 23 octobre sa sixième bourse aux vêtements. Une date bien venue quand il s'agit d'équiper sa garde robe en prévision des frimas hivernaux.

Près de 40 exposants-vendeurs avaient répondu à l'invitation de la MJC. Le café, le thé et des gâteaux étaient aimablement offerts.



Portes ouvertes aux anciens ateliers municipaux

Pour permettre aux associations de pouvoir mieux jouer leur rôle, il leur fallait aussi des locaux mieux adaptés. C'est pourquoi les anciens ateliers municipaux ont été réaménagés en ce sens. À l'initiative d'Aimée Brès, coordinatrice de l'AFTM (Association Féminine de Travaux Manuels), le samedi 23 octobre le Train-Train, Action Jeune Théâtre, l'AFTM, Loisirs déco Portoï, la Farandole des fuseaux et le Boxe ring Portoï ont organisé une journée portes ouvertes pour présenter leurs activités qui, grâce à ces nouveaux locaux, ont pu s'étendre et innover. Un apéritif a rassemblé en fin de matinée associations et élus, parmi lesquels Pierre Trapier, maire, Raymond Rinaldi, premier

maire-adjoint, Claude Campagne, maire-adjoint chargé de la vie associative et Jean-Michel Bochaton, maire-adjoint.



Les sportifs à l'honneur

*Les "trophées des sports 2010"
remis au Train-Théâtre le vendredi 8 octobre.*

Une belle soirée que cette deuxième édition de la soirée des trophées des sports organisée par la municipalité. Cette année, la marraine était Anaïs Coronel, championne d'aviron, première à la coupe de France en 4, et Jean-Marie Mazoyer, paraplégique depuis quatre ans, et notamment champion de France de course en ligne en 2009, année où il participa aux championnats du monde.

Toute la famille sportive portoise s'était donné rendez-vous pour cette soirée où les élus de la municipalité, Pierre Trapier, maire, Claude Campagne, maire-adjoint chargé des sports, Claude Illy, conseiller municipal suivant le monde sportif, de nombreux autres élus municipaux et Aurélien

Ferlay, conseiller régional, ont rappelé notamment que le sport est une école de la vie avec ses valeurs de combativité, mais aussi de solidarité et d'amitié.

Après un film et des démonstrations de Nunchaku vibrionnante d'adresse, les récompenses et trophées ont été remis au bi-cross portoïse, à Sports et loisirs, à l'USCP basket, à l'USCP tennis, au Judo Jujitsu Taïso, à l'USCP volley, à l'association sportive du collège Jean Macé, à la Danse de Laeti, à l'UGSP, au jogging

club portoïse, au twirling club, à la Flèche-sous-bois, au FCP, au tennis de table et à l'US Véore XV.

Après la photo de famille, toutes et tous se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.



La semaine du goût à la Pitchouline

Lundi, c'est ravioli ; sauf en octobre où, durant une semaine, la "semaine du goût" essaie justement de combattre de fâcheuses habitudes alimentaires pouvant provoquer, à terme, de véritables problèmes de santé publique.



C'était, cette année, la 21^{ème} édition de cette manifestation initiée par un chroniqueur gastronomique. Elle repose notamment sur l'initiation au goût des consommateurs, et notamment des enfants.

La Pitchouline, que ce soit pour la crèche ou pour le relais assistantes maternelles, a décidé d'initier les plus jeunes de nos concitoyens aux subtilités du sucré, du salé, de l'amer et de l'acide à l'occasion d'un goûter matinal où étaient proposés camembert et divers fromages, melon, raisins, fruits secs, bananes, radis, carottes, concom-



bres, endives, citron vert ou tomates cerises. Échapperont-ils, plus tard, aux barres chocolatées ? C'est tout ce qu'on peut leur souhaiter...

La semaine bleue, un moment de tendresse et de solidarité

*Animations musicales, rencontre intergénérationnelle,
cinéma et soirée conte au Train-Théâtre*



À la résidence des Chênes

Octobre consacre une semaine pour informer et sensibiliser l'opinion publique sur la situation des personnes âgées. A Portes, la semaine bleue a été marquée par différentes animations à caractère musical et culturel, sans oublier une rencontre intergénérationnelle à la résidence Louise Michel avec les bambins de la Pitchouline.



Jocelyne Couriol, maire-adjointe en charge du logement, des personnes âgées et du CCAS, à la résidence des Chênes

C'est du bonheur, et rien d'autre, que le CCAS portois a voulu procurer aux anciens de la commune pour cette semaine bleue, organisée pour la troisième fois sur la commune. S'appuyant sur les structures culturelles de la ville comme le Train-Cinéma et le Train-Théâtre, plusieurs séances ont ainsi été offertes à nos anciens.

Aux Géronduines, à la résidence Louise Michel et aux Chênes, Charly, un

véritable homme-orchestre, a su raviver en chansons les souvenirs du temps jadis par des ballades reprises par les participants. Le mardi 2 novembre, les bambins de la Pitchouline se sont rendus le matin à la résidence Louise Michel pour une "rencontre bleue" organisée par "Eovi, services et soins". Accompagnés de plusieurs instruments, Pierre Zini déclina le thème "Contes

et musiques de la mer" sous forme de contes et de chansons. L'après-midi, il se rendait aux Géronduines pour une après-midi sur le thème "Souvenirs d'école".



À la résidence Louise Michel, ces messieurs...



... et ces dames, enchantés par Charly



"Rencontre bleue" intergénérationnelle à la résidence Louise Michel

Une patinoire sur la place de la mairie

“L’Appel du cœur” vous donne rendez-vous les vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 décembre.



Désormais bien enraciné, le téléthon organisé depuis 1987 par l’Association française contre les myopathies (AFM), pour financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires, se déroule dans toute la France le premier week-end de décembre. Cette année, une innovation à Portes : on pourra faire du patin à glace sur la place de la mairie... En voici le programme.

■ Du vendredi 3 dès 14 h au dimanche 5

- Patinoire, place de la mairie.
(5 € la journée)

■ Vendredi 3

- 19 h 30 : Tournoi de tarot par l’Entame portoise (maison des associations)
- 20 h : Grand loto à l’Espace Cristal

■ Samedi 4

- 14 h : tournoi de pétanque par la Pé-tanque cheminote portoise (boulodrome)

- 8 h 30 à 13 h : circuit vélos de route et VTT par les Cyclotouristes et le Bike club portois
- 9 h à 17 h sur la place de la mairie, John Logan chante Johnny Halliday, baptême en Harley-Davidson, animations par les sapeurs-pompiers, trampoline par l’UGSP, saynètes de rue par AJT (Action Jeune Théâtre), petite restauration et buvette
- 14 h à 17 h : animations au square Toulouse Lautrec par le conseil de quartier Est



- 19 h 30 : repas dansant à l’Espace Cristal (18 €). Réservation au 06 85 80 83 48 ou 04 75 57 10 55

■ Dimanche 5

- 8 h à 12 h : vente de boudins et friandises, animations pour enfants par le conseil de quartier Ouest (place M. Caty)

Les nouveautés de l’accompagnement à la scolarité

L’accompagnement à la scolarité, qui est l’une des missions de la MJC-Centre social, a pour but d’aider les enfants dans leur travail scolaire et proposer des activités culturelles favorisant différents apprentissages. Le mardi 19 octobre, son animatrice réfé-



rente, Pascale Sudan, et l’équipe des quinze bénévoles, organisaient un “repas partagé” précédé d’une petite réunion. Cette rencontre avec les familles qui, chacune, avait apporté une spécialité, a permis d’échanger idées et propositions, notamment sur les soirées qui pourraient être organisées de façon conviviale.

L’accompagnement à la scolarité a mis en place depuis plusieurs années la manifestation “Partager le plaisir de lire”. Cette année, une nouvelle idée a germé : initier les enfants au théâtre avec Michèle Le Roux, metteur en scène, pour une petite représentation devant les familles.

Cette année également, les enfants qui participent à l’accompagnement à la scolarité bénéficieront d’une demi-heure d’initiation à l’informatique le mardi soir avec Stéphane Sulinger.

Marché de Noël au temple

Le marché artisanal de la paroisse protestante, ouvert à tous, se déroulera au temple, le samedi 4 décembre, de 9 h 30 à 17 h 30



Le fret : un vrai débat de société

L'évidence du site portois pour une plateforme multimodale.



Plus de deux cents personnes dans la salle Georges Brassens

Plus de deux cents personnes ont répondu, le jeudi 4 novembre à l'invitation à un débat public organisé par la mairie et le syndicat des cheminots CGT de Portes sur le thème "Pour développer le site multimodal de Portes-Valence : le fret ferroviaire, un atout d'avenir". Celui-ci a été animé notamment par les interventions de Pierre Trapier, maire, Philippe Petri, secrétaire du syndicat CGT cheminots de Portes et Didier Le Reste, secrétaire général de la fédération CGT des cheminots. Dans la salle on notera la présence de Christophe Cabourdin directeur de cabinet de la direction régionale de la SNCF.

Intervenant en premier, Pierre Trapier, signataire d'un appel national de 350 personnalités "le plan fret SNCF doit être revu d'urgence", souhaita que cette "nouvelle bataille pour un véritable ré-équilibrage des modes de transport en faveur du rail et de la voie fluviale" fasse l'objet d'un rassemblement le plus large possible. Car Portes bénéficie des trois éléments de la complémentarité nécessaires à la mise en œuvre d'une politique cohérente des modes de transport : le rail avec un triage, un port fluviomaritime et la route. Cette mobilisation pour le fret ferroviaire s'inscrit dans la prise en compte d'enjeux économiques et environnementaux forts. L'abandon programmé de 60 % de l'activité wagons isolés par la SNCF, ce qu'on appelle la messagerie ferroviaire, remet en cause la pérennité des installations ferroviaires du site portois et le dé-

veloppement des activités économiques sur le territoire... et profite directement au transport routier. Rappelons que, déjà, transitent par l'autoroute jouxtant la ville 18 000 camions/jour et que la suppression des wagons isolés en précipiterait 1,25 millions supplémentaires sur les routes de France.

Tout cela, souligna le maire, « *plombe le Grenelle de l'environnement* » qui s'était fixé la réduction de 20 % des gaz à effet de serre à l'horizon 2020.

Il rappela les diverses actions menées depuis 2008 : débats publics, lancement d'une pétition ayant recueilli 2 500 signatures et, le 21 octobre, entrevue au ministère porteuse d'espoir car elle reconnaît que le site de Portes fait partie de toute évidence des emplacements privilégiés pour l'implantation d'une plateforme ferroviaire qui permettrait de désengorger le nœud ferroviaire lyonnais avec la ligne du sillon alpin modernisé dès 2014. 20 % du trafic international venant du Sud à destination de l'Italie et Europe de l'Est transite par Portes. Sans compter les réelles possibilités du site portois, pour promouvoir le transport "combiné".

Pour Philippe Petri, secrétaire du syndicat CGT cheminots de Portes : « *Le fret doit susciter un vrai débat de société* ». Il rappela les différents plans qui, depuis 2004, avec le plan Veron, n'ont eu que pour seul objectif de réduire les déficits de l'activité fret alors que le transport routier est largement "subventionné" et qui, de plan en plan, ont tourné le dos à une politique de développement et de croissances participant aux choix environnementaux : en privilé-



De gauche à droite : Philippe Petri, Pierre Trapier, Didier Le Reste

giant des fermetures de gares FRET et surtout en supprimant des effectifs dans l'entreprise.

L'année 2006 aura été charnière car elle fait entrer le loup dans la bergerie en déroulant le tapis rouge aux opérateurs privés dans le transport ferroviaire. Résultat : en 2007, un des derniers plans fret approuvés par la commission européenne a fait baisser le trafic de 47 MTK (Millions de Tonnes-Kilomètres) à 40 MTK, a supprimé près de 7 000 emplois de cheminots, a fermé 4 triages, 100 gares principales FRET et plus de 100 dessertes, a réduit le parc de locomotives de 24 % et le parc de wagons de 21 %, a divisé par deux les agences commerciales FRET.

Depuis le plan Veron et maintenant avec l'annonce du nouveau plan fret de la SNCF, les cheminots portois ne sont pas restés spectateurs de la démolition de leur entreprise. Ils ont en effet réalisé un document de propositions désormais connu dans les ministères des transports et de l'environnement.

Philippe Petri rappela les propositions de son syndicat : création d'une plateforme multimodale fret, réouverture de la gare de Portes, création d'un atelier de petite maintenance sur le site de Portes, développement du TER rive droite du Rhône.

Le secrétaire général de la fédération des cheminots CGT, Didier Le Reste, dans un exposé très fouillé, revint sur cette lente érosion du fret ferroviaire. « *Quelle est la finalité de la spirale du déclin ? Est-ce qu'à terme on réduirait la SNCF à n'être que le tractionnaire de grands groupes privés* ». Dénonçant le rôle de l'Union européenne qui, au nom de la sacro-sainte concurrence, a favorisé la libéralisation des services publics, Didier Le Reste démontra la surdité de la technostructure libérale au pouvoir et la politique de terre brûlée de la SNCF. La parole fut ensuite donnée à la salle pour ce qu'il est convenu d'appeler un véritable débat de société, la formule étant en ce cas parfaitement adaptée. La nécessité d'associer les citoyens, les organismes syndicales, les cheminots pour défendre une "cause d'intérêt général" est devenue incontournable, a souligné Pierre Trapier dans sa conclusion.

Un revêtement tout neuf pour l'artère principale de la ville...

... et une régulation du feu tricolore au carrefour Voltaire

Il fut un temps, pas si lointain, où la Nationale 7, celle de Monsieur Trenet, traversait Portes de son Nord jusqu'à son Sud.

Aujourd'hui déviée, cette route aussi mythique que la road 66 aux USA, est devenue la D7 que les Portois connaissent mieux sous les vocables de Rue Jean Jaurès au Nord et avenue Charles de Gaulle au Sud. Cet été, sa partie au Nord de la place de la mairie a été entièrement refaite. Fin octobre et début novembre, c'était au tour de sa partie Sud jusqu'au rond point face à l'Espace Cristal. Ces travaux ont été effectués par le Département qui y a apposé une couche d'enrobé tout neuf. Les services techniques de la Ville ont, quant à

eux, tracé la signalisation horizontale et celle des places de parking dont quatre ont été réservées aux personnes handicapées à proximité des pôles de commerce et des kinés.

D'autre part, depuis le 8 novembre, des feux avec radar pour le carrefour Voltaire ont été installés par la société Gojon Siletra.

Le véhicule est repéré à 60 m (feu rouge) puis passage au feu vert dès 15 m si le véhicule respecte les 50 km/h. La détection des véhicules peut être diminuée. Le même dispositif sera installé au carrefour Mozart à la mi-décembre 2010.



Un éclairage public moins énergivore

S'intégrant dans la mise en place de l'Agenda 21 portois, la lutte contre les pollutions lumineuses, qu'on ose qualifier de nocturnes, s'allie avec la recherche de réductions des dépenses d'énergie. C'est ainsi que les huit mats-boules (en deux mots) de la Halle des sports ont été changés cet été et remplacés par des luminaires



type "Lumières de France" à iodures métalliques, posés par Ineo-RSE. Les mats-boules, des ballons fluorescents, utilisaient chacun 125 watts. Soit 1000 watts pour l'ensemble. Les nouveaux luminaires utilisent chacun 35 watts. Soit 280 pour l'ensemble. Soit, soustraction effectuée, une économie non négligeable de 720 watts.

Ce changement de luminaires répond au règlement européen du 23 mars 2000 interdisant les lampes et appareillages énergivores et visant la fin des tubes et ballons fluorescents et des fluocompacts deux branches.

Mais les services techniques de la Ville avaient pris les devants. Ainsi au club Ambroise Croizat avec l'installation des LED et, dès que possible, progressivement, dans les espaces publics et les lotissements.

Travaux au club Ambroise Croizat



La sous-face des préaux du club Ambroise Croizat a été refaite courant octobre. Ces travaux, réalisés par l'entreprise Traversier, couvrent une surface de 200 m². Coût : 35 000 €.



Salle Fernand Léger : une utopie concrète

Cet équipement dont la réhabilitation fut exemplaire a été inauguré le samedi 16 octobre.



Le ruban inaugural est coupé.

Porté sur les fonts baptismaux en 1982, la salle Fernand Léger, dans le quartier Ouest, place Maurice Caty, avait subi les outrages du temps. Tel était le constat fait par la municipalité actuelle quand elle prit ses fonctions au printemps 2008. Sa réhabilitation fut donc décidée. Mais pas n'importe quelle réhabilitation ! Le souci environnemental qui a guidé les travaux fait qu'elle est lauréate des "bâtiments démonstrateurs à basse consommation d'énergie", suite à un concours de l'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et de la Région Rhône-Alpes et qu'elle a même acquis le statut de "bâtiment démonstrateur".

Habitants du quartier, représentants d'associations portaises, animateurs des conseils de quartier, ils étaient nombreux les Portoises à avoir répondu à l'invitation de la municipalité pour cette inauguration hors du commun agrémentée par l'aubade donnée par la fanfare "Les Marinières" de Bourg-lès-Valence.

« Cette réussite technologique et environnementale est aussi une réussite citoyenne » dira le maire, Pierre Trapier qui saluera le travail effectué par Caroline Maréchal, architecte ainsi que les entreprises ayant travaillé au projet. « Elle est destinée à toutes les associations portaises et nous souhaitons que cet espace soit un espace partagé. Cette salle répond à une utilité sociale de notre époque. » Le maire évoqua également le symbole que représente cette salle Fernand Léger, bâtiment avant-gardiste qui prouve qu'une utopie peut se réaliser, dans un quartier à l'identité forgée par le rail, et qui fut, de nombreuses années durant, délaissé.

L'État, le grand absent

Cet investissement social et humain, dont la conception prévoit une utilisation à long terme pour les générations futures, a un coût. Il a été réalisé en partenariat entre la municipalité, l'Ademe et la Région Rhône-

Alpes. Sur un total de près d'un million €, ces deux dernières ont participé à hauteur de 66 468 €, soit 6 %. Un effort que saluera le maire qui soulignera que celui-ci s'est effectué sur fond de désengagement patent de l'Etat. Quand on sait que 74 % des commandes publiques sont le fait des



Elle fait déjà le plein et l'unanimité.

collectivités territoriales, la suppression de la taxe professionnelle conjuguée avec la réforme des collectivités risque de changer la donne dans le mauvais sens. Premier maire-adjoint chargé notamment de l'environnement, Raymond Rinaldi revint sur l'inscription de la salle Fernand Léger dans la politique de développement durable menée par la municipalité. « Celle-ci ne se contente pas de mots ; elle se réalise aussi par des projets et des actes. Cette salle en est la preuve. Elle correspond à deux des huit enjeux définis par l'Agenda 21 portois adopté par la municipalité : l'enjeu 1 qui concerne les économies d'énergie et la lutte contre le réchauffement climatique et l'enjeu 8 qui impose un devoir d'exemplarité à la collectivité. Bâtiment démonstrateur à basse consommation d'énergie, il en produira plus qu'il n'en consomme. Il est l'un des premiers en France. »

Michel Grégoire, Vice-président du Conseil

Au service des Portoises et des associations

La salle Fernand Léger en quelques mots :

- un bâtiment à énergie positive qui produit plus d'énergie sur une année qu'il n'en consomme
- une très basse consommation en éclairage, chauffage, ventilation
- une isolation par l'extérieur
- 220 m² de panneaux photovoltaïques
- une utilisation de la nappe phréatique pour le rafraîchissement du bâtiment contribuant ainsi à de très faibles consommations d'énergie



Inauguration en musique avec "Les Marinières"

régional, expliqua le soutien de la Région dont les financements vont vers des projets comme la salle Fernand Léger. « L'effort

évoqua les menaces créées par la suppression de la taxe professionnelle et la réforme des collectivités territoriales.

réalisé par votre commune suppose certes plus d'investissements, mais comme les frais de fonctionnement seront amoindris du fait que ce bâtiment produit de l'énergie positive, la commune y trouvera son compte » commenta-t-il. A son tour, le Vice-président du Conseil régional

Les personnalités présentes

Pierre Trapier, maire, et l'ensemble des élus municipaux parmi lesquels, plus directement concernés Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint chargé de l'environnement et Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué aux travaux ; Marie-Josée Faure, conseillère générale, maire de Beauvallon ; Michel Grégoire, vice-président du Conseil régional ; Caroline Maréchal, architecte du projet ; Julien Vye, responsable au niveau des services techniques de l'Agenda 21 et du développement durable.

Dans les équipements sportifs aussi

Un certain nombre de travaux ont été effectués cet été dans divers équipements sportifs de la cité. Profitons de l'inauguration du bureau du judo pour effectuer un flash back.

Les tennismen et tennismen de la commune avaient un problème. Quand une balle était out et qu'elle roulait sur sa sphère, elle allait finir sa course sous les filets protecteurs des courts et il fallait donc sortir du court pour aller la récupérer. On fait mieux pour donner du punch à un match que ces interruptions qui ont de quoi taper sur les nerfs. Pour y remédier des lests en plastique recyclé ont été installés cet automne par les services techniques de la ville.

La ventilation des vestiaires du football et du rugby a été refaite par les services techniques de la Ville. Le vestiaire du rugby a quant à lui été repeint aux couleurs du club. À la Halle des sports. Finis les tours de

Les filets protecteurs des courts de tennis renforcés par des lests en plastique



Fresque au boulodrome, inauguré le 7 novembre

manivelle pour actionner les panneaux ventilants de la Halle des sports. Leur motorisation a été effectuée cet été par l'entreprise Boret.

Une pression sur un bouton et les panneaux, s'ouvrant, laissent entrer un agréable zéphir. Coût des travaux : 12 000 €.

Au boulodrome Jean Sapet, un chantier éducatif a été effectué dans le cadre du CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale). Il a mobilisé cinq jeunes sur trois semaines à la rentrée encadrés par AIRE et recrutés par la Sauvegarde. Ces fresques réalisées par Rémi Assezat et Lionel Rolineau, graphes, agrémentent désormais l'un des murs du boulodrome Jean-Sapet qui, en sous-sol, ne voit jamais le jour. Elles appar-

tent donc une touche de couleur salutaire. Au dojo. La mezzanine de la salle spécialisée qui abrite les gymnastes de l'UGSP et les judokas du Judo club portois a été aménagée en bureau pour le Judo club portois. Véritable vitrine du club qui y a exposé ses coupes et ses trophées, elle est également équipée en liaison Internet. L'ancien bureau sert désormais de lieu de stockage.

Un bureau pour Annie Salvador et Gérard Chatain du Judo club portois



“Mon commerçant, mon environnement”

Une initiative des CCI de la Drôme et de l'Ardèche pour promouvoir le commerce de proximité.

Les Chambres de Commerce et d'Industrie de la Drôme, de l'Ardèche Méridionale et du Nord Ardèche valorisent le commerce de proximité du 6 au 16 octobre 2010. Quatre commerçants portois y ont participé : “O Féminin”, au centre commercial “Les Arcades”, la boucherie Faure, rue Jean Jaurès, le tabac presse de Stéphane Montat et Lauriane Institut dans l'immeuble “Le Millénium”. En lien avec la CCI, le service économique de la mairie a prévu, pour l'année 2011, d'organiser bien en amont la promotion de cet événement, afin de lui donner une dimension plus conséquente.

Avec 1 250 commerces participants la première année en 2006, 1 500 en 2007, 1 800 en 2008, 2 000 boutiques en 2009, et 2 200 vitrines décorées en 2010 : “Mon commerçant, mon environnement ! A deux pas, c'est plus sympa !” reste la première action collective bi-départementale en nombre d'entreprises participantes. Parmi toutes les CCI organisatrices en France de cet événement, les trois CCI ardéchoises et drômoises détiennent encore ce record national.

Cette opération d'ampleur nationale vise à sensibiliser les clients aux atouts du commerce de proximité que sont l'accueil, la convivialité, la qualité et le service, afin de rappeler l'importance du rôle socio-économique (15 000 entreprises et plus de 30 000 emplois en Drôme-Ardèche, animation locale, lien social, service à la

population, qualité de vie locale,...) joué par le commerçant dans son environnement proche.

Nous sommes allés à la rencontre des quatre commerçants portois ayant participé à cette initiative. Ils ont été confortés dans leur adhésion au fait que, cette année, la vocation environnementale a été renforcée. Car faire ses courses près de chez soi, dans un commerce dit de proximité, outre la convivialité qui le caractérise, privilégie les déplacements doux (marché à pied, vélo, etc.) à l'usage intempestif de la voiture et permet donc de réduire sa consommation de carburant et les émissions de CO2.

Catherine Bouzagou, “O Féminin”

Installée “aux Arcades”, place du 8 mai 1945, Catherine Bouzagou a été plutôt enthousiasmée par l'idée « *Non seulement cela met en valeur le commerce de proximité, mais aussi cette initiative permet de dynamiser la ville. J'ai été aussi intéressée par l'aspect “souci de l'environnement” avec*



des cabas réutilisables, des blocs notes pour les courses. Cette initiative nous permet aussi de faire participer nos clients à une loterie. »

Stéphane et Carinne Montat au “Tabac presse”

Situé au Sud de la commune, au 111 de la rue Jean Jaurès, le “Tabac presse” en est à sa quatrième participation. « *Elle donne*



une bonne image du petit commerce et nous donne des moyens que nous n'avons pas et que les grandes surfaces ont comme l'organisation de jeux. De plus avec l'accent mis sur la défense de l'environnement le message est doublement gagnant. Sans compter que nous trouvons très sympathique de véhiculer à notre façon ce message qui concerne notre avenir. »

**Laure Soulier,
"Lauriane institut"**

Pour Laure Soulier, installée dans l'immeuble "Le Millénium" en plein centre-ville, cette initiative permet de « faire bouger le commerce local ». Mais c'est surtout l'as-

pect développement durable qui l'a intéressée. « Cela fait déjà partie de ma pratique professionnelle par le choix des produits, par le souci à bien trier les flacons. Mais là, c'est un petit "plus", un petit geste qui peut faire avancer les choses. »



**Thierry Faure,
boucher rue Jean Jaurès**

« Le commerce de proximité, c'est le commerce à deux pas de chez vous » dit Thierry Faure qui, depuis le début, participe à l'initiative des CCI de la Drôme et de l'Ardèche. Trésorier de l'association des bouchers de la drôme, Thierry Faure vend des produits avec des labels d'origine. « La qualité d'un produit de terroir, cela fait aussi partie du développement durable. »



Le forum "recruter autrement"

Dans le cadre de la manifestation régionale organisée par Pôle Emploi Rhône-Alpes "1 semaine pour 1 emploi", le forum "recruter autrement" s'est déroulé le mercredi 20 octobre à l'Espace Cristal. Quarante et une entreprises et dix partenaires y étaient représentés. Cette journée regroupait les agences

Pôle Emploi de Valence Centre représentée par Michel Duchamp et Valence Est représentée par Franck Soulat, tous deux directeurs.

Le service économique de la mairie était représenté par Joëlle Mariac.

Outre la campagne d'information véhiculée par les médias, les demandeurs d'em-

ploi avaient été contactés par courrier ou par téléphone en fonction des profils de postes à pourvoir, une centaine au total. L'avantage d'un tel forum, selon les organisateurs, est de permettre une rencontre directe entre le demandeur d'emploi et l'employeur.



Le congrès national des comités des fêtes

Ils sont également touchés par la réforme des collectivités territoriales.



Les membres du conseil d'administration de la fédération

Le 44^{ème} congrès de la Fédération française des carnivals et festivités s'est tenu dans notre commune les vendredi 8, samedi et dimanche 10 octobre. Venus de tout l'Hexagone, 130 congressistes et 100 accompagnateurs y ont participé.

Les comités des fêtes ont l'animation des cités chevillée au corps. Sans eux, les villes et villages ronronnent et dorment. Avec les associations sportives et culturelles dont ils font partie, ils sont la vie des villes. On en dénombre 2000 en France et 130 en Drôme-Ardèche qui maintiennent la tradition et les fêtes avec des bénévoles qui ne comptent pas leur temps, en coulisse, dans l'ombre. Comme le leur dira Pierre Trapier, maire, présent tant à l'ouverture des travaux du congrès que lors des soirées données à l'Espace Cristal : « En organisant votre congrès aux portes du Midi, je tiens, au nom de la municipalité, à

vous faire part de la reconnaissance de toutes celles et de tous ceux qui sont attachés au sens populaire de la fête. Grâce à vous, artisans du spectacle vivant, les jeunes et les anciens se resourcent au cœur des valeurs saines qui traversent toutes les crises : la fraternité, la bonne humeur, la créativité. C'est aussi cet échange inter-

générationnel qui assure dans notre quotidien la transmission des belles traditions populaires pour tisser ce lien social si précieux qui anime la vie de nos cités et porter les valeurs de la citoyenneté. Cela, je n'en doute pas, exige de l'énergie, du temps, des savoir-faire... mais aussi un engagement plus important de l'État en direction de vos actions. »

Si les comités des fêtes sont un élément vital de l'animation des villes et des villages, ils sont aujourd'hui à l'heure des questions, voire des inquiétudes, comme le dira le président national Jean-Yves Le Louët. En effet l'augmentation des droits de la SRPE (société pour la perception de la rémunération équitable) qui passe de 18 % en 2009 à 65 % en 2013 (35,75 % en 2010) risque de porter un

coup au tissu culturel et associatif. À court terme, le budget des associations organisatrices de manifestations culturelles et fêtes ne pourra plus supporter une telle augmentation de tarifs. C'est ce que les congressistes ont notamment souligné lors de leurs travaux. Autre nuage, très noir : la réforme des collectivités territoriales. L'asphyxie financière des communes risque d'avoir des conséquences sur les aides accordées aux associations. Un point sur lequel le président de la Fédération française des carnivals et festivités et le maire, qui revint également sur ce point, se sont trouvés sur la même longueur d'ondes. Mais qui dit congrès des comités des fêtes dit également fêtes et festivités. Ainsi, à l'Es-



Le président Jean-Yves Le Louët lors de l'apéritif offert par la municipalité avec le maire, Pierre Trapier et à sa gauche Henri Badard, président de la fédération Drôme-Ardèche et Robert Dye

pace Cristal, le vendredi soir était organisée une soirée des auteurs-compositeurs de la SACEM avec Jacques Demarny ("Enfants

Lors de la soirée SACEM





Dans le hall de l'Espace Cristal

une escale à Montélimar pour le nougat et les parfums. Le dimanche était consacré à une visite de ce trésor de l'humanité qu'est le Palais idéal du facteur Cheval à Hauterives, visite suivie de la découverte d'une cave à Saint-Désirat en Ardèche.

Cet article serait incomplet et surtout injuste s'il ne mentionnait pas le rôle essentiel qu'ont joué les 40 bénévoles du comité des fêtes por-

tois qui ont aménagé et décoré l'Espace Cristal transformé en cabaret les deux soirées de suite. Ils méritent un grand coup de chapeau. Sans eux ce 44^{ème} congrès n'aurait certainement pas comblé tous les participants comme il est parvenu à le faire.

*Prochain rendez-vous du comité des fêtes :
le réveillon de la Saint Sylvestre.*

*Réservations :
Bernard Cabrol au 04 75 57 33 47
et Robert Dye au 06 83 17 44 65*

de tous pays" de Claude Lemesle), Jean-Max Rivière ("La madrague" de BB), Jean-Marie Moreau ("Les Valses de Vienne" de François Feldamm), Sylvain Lebel ("Les bêtises" de Sabine Paturel), Christian Gobert (la chanson de Nestor Burma) et également François Bernheim, Christian Loigerot, Michel Pelay et Jean-Marie Moreau.

Le samedi, lors des travaux des congressistes, les accompagnateurs allèrent visiter la ferme des crocodiles à Pierrelatte avec



Ouverture des travaux du congrès, par Robert Dye, président du comité des fêtes de Portes-lès-Valence

Du cep de vigne au consommateur Le salon des vins portois s'ancre comme une tradition.

Organisé par le comité des fêtes, le sixième salon des vins de France a réuni 43 vigneron et 9 stands de produits régionaux. Ils viennent d'Alsace, des pays de Loire, du Sud-Ouest, du bordelais, de Languedoc-Roussillon, de Champagne, du Jura, sans oublier les régionaux de l'étape que sont les côtes-du-rhône ou du Ventoux. Pour 90 % d'entre eux, ils font ce voyage des divers

coins de l'Hexagone pour ne pas manquer le rendez-vous portois dont la date, fixée le premier week-end de novembre avec une régularité de métronome, a fidélisé à la fois les exposants et le public. Cette année, trois vins nouveaux étaient offerts à la dégustation du public : les côteaux du lyonnais, le gigondas et le châteauneuf-du-pape.

« La particularité du salon des vins de France que nous organisons, c'est de mettre en contact direct des vignerons et des consommateurs qui peuvent ainsi dialoguer et questionner sur le travail du vin » commente Robert Dye, président du comité des fêtes. Car ici ce sont des vignerons et non



des viticulteurs qui exposent, c'est-à-dire des artisans qui, non seulement travaillent la vigne, mais aussi font leur vin avec amour et passion.

Un travail que saluera le maire, Pierre Trapier, lors de l'inauguration, à laquelle participaient de nombreux élus et Marie-Josée Faure, conseillère générale, maire de Beauvallon, le samedi 7 novembre.



Sébastien Gillot, nouvel entraîneur à l'UGSP

Il est tombé dedans dès l'âge de cinq ans...

Depuis le mois d'août, c'est-à-dire depuis grosso modo le début de la saison, Sébastien Gillot, 36 ans, marié, un enfant, a rejoint l'équipe des entraîneurs de l'UGSP.

La gym, cela fait 35 ans qu'il la pratique. Entré à l'âge de 5 ans à "l'Indépendante de Chamove", une commune proche de Dijon dont le club de gym, dans les années 80 et au début des années 90 avait une équipe en première division et une autre en troisième, Sébastien passe son brevet d'Etat en 1993 en spécialité "garçons". Il exercera 7 ans à Annecy, un club de 400 licenciés, d'abord en "garçons et filles", puis uniquement en "garçons". Il passe ensuite un an

sur l'île de Beauté, à l'île Rousse et occupe la fonction de conseiller technique régional pour la Corse.

De retour à Dijon, il exercera la fonction de directeur d'un CLSH. Il se marie. Naît un enfant. Sébastien travaille alors dans la grande distribution et entraîne en parallèle "l'Alliance Dijon gym 21". C'est là qu'il rencontre Carmen Goreac et Adrian Goreac, tous deux sportifs internationaux, anciens entraîneurs nationaux de l'équipe roumaine de gymnastique. Carmen participa même aux JO de Montréal en 1976 avec la sublime Nadia Comaneci. À son contact durant trois ans, il se spécialisera dans la gymnastique féminine qui fut très long-

temps l'apanage des athlètes roumains. Et puis, la vie fait que la gym le travaille à un point tel qu'il désire en faire son activité exclusive. Ça tombe bien : le portail de la Fédé de gym propose un poste d'entraîneur à l'UGSP. Et le voici donc...



Un véritable pédagogue du Judo



Le judo-club de Portes-lès-Valence était, le vendredi 8 octobre, une puissance invitante, comme on dit dans le langage de la diplomatie. En l'occurrence, l'invité était Emmanuel Wirtz, 6^{ème} dan, formateur national de l'école française de judo-ju jitsu. Emmanuel Wirtz pratique les arts mar-

iaux depuis 40 ans, et, détenteur d'un brevet d'Etat, enseigne depuis plus de 25 ans, aussi bien au débutant qui vient se découvrir qu'à l'enseignant qui veut se perfectionner. Psychothérapeute de profession, il

a aussi accompagné pendant 20 ans des sportifs de haut niveau dans leur préparation à la compétition.

Ce n'est pas la première fois qu'Emmanuel Wirtz vient à Portes où il a noué des liens d'amitié avec Annie Salvador, présidente du club et Gérard Chatain, entraîneur qui ont fait passer le message d'un entraînement instructif pour les judokas mais aussi pour les ju jitsukas du club auxquels se sont joints leurs homologues roumains.

Entraînement avec les jeunes en fin d'après-midi et deuxième entraînement en soirée avec les adultes et vétérans. Instructif, il le fut à plus d'un titre. Taïso pour l'échauffement, puis liaisons debout-sol : pendant une heure et demie, Emmanuel Wirtz a fait la démonstration que s'il y a bien une genèse du judo à partir du ju jitsu, il n'y a pas d'étanchéité entre les deux disciplines, sauf pour le judo de compétition. C'est en quelque sorte le judo du fondateur, Jigoro Kano, le "judo universel" qu'Emmanuel Wirtz a appelé à (re)découvrir.

L'escrime au programme du stage USEP

C'est ce qui s'appelle "avoir le nez fin" ou plus simplement savoir "coller à l'événement". Une semaine avant les mondiaux de l'escrime qui se sont déroulés à Paris début novembre, l'USEP proposait pour son stage des petites vacances automnales une initiation à... l'escrime. Les jeunes bretteurs et bretteuses ont dû s'imaginer être dans la peau des D'Artagnan, Zorro pour les gars et la guêpe guadeloupéenne Laura Flessel pour les filles. C'est en tout cas l'impression que donnaient leurs assauts à la Halle des sports. Cela se passait le matin où l'on refaisait les films de Pardaillan. L'après-midi, une palette plus complète était proposée avec des activités de découverte : gymnastique, basket, base-ball, badminton, athlétisme, course d'orientation.



Les deuxièmes rencontres de la BD

Expo et quizz BD (battle) au centre culturel le mardi 30 novembre

Les premières rencontres de la BD ont connu un tel succès que les médiathèques de Valence agglo Sud Rhône-Alpes réitérent l'expérience cette année.

Le mardi 30 novembre, à 20h30 seront inaugurées, au centre culturel Louis Aragon, deux expositions : "Couleur de peau : Miel" par Jung et "Cahier de rêve" par Max Lenvers qui sera présent et commentera avec sa verve

déjà connue des Portois ses planches. La soirée se poursuivra par un "Battle Bd" ou, pour dire plus simple, un quizz BD, qui verra s'affronter trois équipes autour de la BD classique, des comics et des mangas. Ce jeu permettra à son vainqueur de décrocher le titre de "meilleur animateur de la bande dessinée" ! Cette initiative s'achèvera par la projection du film "Les petits ruisseaux" au Train-Cinéma.

Inscriptions pour le Battle BD à la bibliothèque le 24 novembre à 16 h, ou pendant les heures d'ouverture au public, ou au 04 75 57 40 65 ou par mail : mrotoullie@ville-portes-les-valence.fr

Redémarrage des ateliers multimédia

Le samedi 23 octobre, les ateliers multimédia, animés par Magali Rotoullié ont repris. Il s'agissait d'initiation à l'informatique dont les prochaines séances, après celle du 30 octobre, se dérouleront les samedis 23 et 30 avril. D'autres ateliers suivent : création de personnages de mangas le samedi 20 novembre, création d'une adresse électronique le samedi 18 décembre, "mes photos numériques" le samedi 22 janvier, la navigation sur Internet les samedis 1er et 26 février et les sa-

medis 18 et 25 juin, la création d'un blog le samedi 1^{er} mars et le téléchargement de la musique le samedi 21 mai.



La lecture contre les exclusions



L'équipe de la bibliothèque est ravie de recevoir Mireille Bevilacqua avec qui elle a partagé un grand nombre d'aventures tant auprès des tout petits du Relais assistants maternelles et de la Pitchouline qu'avec la MJC pour "Partager le plaisir de lire".

Le 18 décembre elle nous prouvera une fois de plus son savoir faire, acquis en cheminant avec ACCES (association culturelle contre les exclusions et les ségrégations), avec les petits et leurs parents.

La goutte d'eau de Michel Aubert

Un mois d'octobre dans une petite moyenne. Avec 147 litres/m², le mois d'octobre 2010 peut être qualifié de mois ordinaire pour la saison. Les pics de pluviosité ayant été atteints en 2004 avec 308 litres/m², suivi d'octobre 2000 avec 223 litres/m², octobre 2008 avec 210 litres/m², octobre 2001 avec 199 litres/m² et octobre 2005 avec 185 litres/m². Il est donc en septième position au niveau de la pluviométrie de cette décennie.

Les jours les plus pluvieux de ce mois d'octobre 2010 furent le 4, le 11, le 17, le 24, le 30 et le 31.

PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

La Loi NOME : Un véritable hold-up !

Le projet de Loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité), actuellement en discussion au Parlement va obliger EDF à céder 25 % de la production d'électricité à ses concurrents qui produisent peu ou pas d'électricité ! Constatant que la concurrence ne fonctionne pas (plus de 96 % des Français restent fidèles à EDF), le gouvernement a décidé de la créer... artificiellement. La Loi NOME aura une importante répercussion financière avec une hausse sensible de la facture d'électricité des usagers, de celle de notre commune et de toutes les collectivités (régions, départements, intercommunalités). En l'état actuel, ce projet de Loi remettrait gravement en cause les importants efforts de la Municipalité en termes de développement durable, de réduction de sa consommation et de sa facture d'énergie au niveau des divers équipements publics et de l'éclairage public. Les élus de Portes citoyenne ont proposé au conseil municipal une délibération pour exiger le retrait de ce projet de loi qui ne vise qu'à satisfaire les actionnaires des groupes industriels et financiers de l'énergie.

L'avenir des collectivités menacé

Après la régression sociale, symbolisée par la loi sur la casse de la retraite à soixante ans, allons-nous connaître une régression démocratique avec le projet de loi sur la réforme des collectivités territoriales ? Parmi les aspects de cette loi qui fâchent et pas simplement à gauche, loin s'en faut, celui de la création, en 2014, des conseillers territoriaux, en lieu et place des élus régionaux et départementaux. Conduisant à une réduction de 40 % d'élus, cette disposition fragilise l'avenir même des départements et son mode de scrutin met fin, de fait, à la parité existant aujourd'hui lors des élections régionales. Cette création, ajoutée au fait que seront mises en place des métropoles, à partir de 500 000 habitants, que la carte des communautés urbaines sera terminée, peut-être dès juillet 2013, fait craindre un éloignement des lieux de décision des citoyens. Le rêve ancien de la droite d'en finir avec ce foyer de démocratie que représente l'exception française que sont les 36 000 communes est à l'œuvre.

Enfin, la fin de la compétence générale pour les départements et les régions et le durcissement des financements croisés (plusieurs collectivités finançant un même projet), couplé aux pertes de recettes générées par la fin de la taxe professionnelle, font craindre pour le développement des investissements publics et des services publics de proximité. C'est pourquoi, pour sa part, le groupe "Communistes, Républicains et Citoyens" appelle à la mobilisation de tous pour s'opposer à cette réforme.

**Jean-Michel Bochaton, maire-adjoint,
président du groupe "Communistes, Républicains et Citoyens".
groupecerc.portes@yahoo.fr**

60 ans, j'y vais !

"Le travail c'est la santé" dit la chanson.

Travailler plus et encore plus longtemps est de loin une régression sociale pour l'ensemble des acteurs de notre pays.

Il est vrai aussi que nous vivons plus longtemps, ce n'est pas une raison pour faire payer aux seuls travailleurs et ouvriers le poids des charges liées aux retraites.

En 2009, les entreprises du CAC 40 ont réalisé un bénéfice de l'ordre de 41 milliards d'euros. Je vous parle là de bénéficiaires qui vont alimenter les bulles spéculatives et financières et autres fonds de pension. Bis repetitas, l'histoire n'apprend donc rien aux puissants et aux grandes banques. Pour éviter leur faillite, l'état (c'est-à-dire nous les contribuables) a prêté 19,8 milliards d'euros en décembre 2008, remboursés fin septembre 2009, sans compter les prêts consentis aux constructeurs automobiles.

Alors oui en France, il y a bien des finances pour les retraites si seulement le partage des richesses de notre pays était réparti de façon équitable. La première des richesses c'est la nation et toutes celles et ceux qui la composent, qui la font vivre. La retraite n'est pas seulement un droit accordé aux ouvriers après des années de labeur, c'est un dû de la nation reconnaissante.

Partir à la retraite à 60 ans, pour enfin profiter des quelques années qui restent à vivre dans les meilleures conditions est un désir légitime. Un certain nombre de députés de la majorité présidentielle demande la suppression du bouclier fiscal. Quelle fausse bonne nouvelle, si par la même occasion, et elle est bonne, supprimer l'impôt sur les grandes fortunes coûterait 5 à 6 fois plus cher.

**Claude Illy, conseiller municipal, membre du groupe
"Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté".
groupe.ps.apparentes@free.fr**

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

Texte non parvenu

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

VOS SORTIES

Au Club Ambroise Croizat Décembre

Vendredi 3 : belote à 13h30 au foyer

Jeu 9 : repas de Noël (Carré d'As) à 12h Espace Cristal

Vendredi 17 : belote à 13h30 au foyer

Inscriptions tous les jeudis matins de 9h à 11h au foyer.

Tél. : 04 75 57 11 09 - 04 75 57 30 69

Au Train-Cinéma

Serveur vocal : 08 92 68 01 43.

Décembre : *Cheminot, Une vie de chat, Les petits mouchoirs*

Au Train-Théâtre

Novembre

Kent (chanson), mar. 23 à 20h30.

Léonora Miano (écriture et mise en musique), sam. 27 à 20h30.

Circus Klezmer (art de la piste, théâtre et musique), mar. 30 à 20h30

Décembre

Circus Klezmer (art de la piste, théâtre et musique), mer. 1^{er} à 18h30.

Hindi Zahra (soul urbaine et blues du désert), jeu. 2 à 20h30.

Ficelle d'encre (hip-hop - cirque), sam. 4 à 15h et 20h30.

Jeanne Cherhal (chanson carrément plus pop), mar. 7 à 20h30.

JP Nataf et Albin de la Simone (chanson), ven. 10 à 20h30.

Les blérots de R.A.V.E.L. (musique de l'Est un peu à l'Ouest), mar. 14 à 20h30.

Life is not a picnic (chanson), sam. 18 à 20h30.

Décembre (jeune public)

Boîte à cric (spectacle jeune public-théâtre musical d'objets), mer. 15 à 15h30.

Pour tout renseignement :

04 75 57 14 55

www.train-theatre.com

ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique conjointe, relative au PLU (Plan Local d'Urbanisme) et au zonage assainissement aura lieu du mercredi 17 novembre au samedi 18 décembre 2010.

Permanences du commissaire enquêteur en mairie :

- 17 novembre de 9h à 12h
- 25 novembre de 9h à 12h
- 29 novembre de 13h30 à 16h30
- 10 décembre de 13h30 à 16h30
- 18 décembre de 9h à 11h00

AIDES DE FIN D'ANNÉE 2010

Les membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale ont décidé d'accorder une aide de fin d'année aux familles en difficulté et aux personnes aux revenus modestes. Pour cela, il vous suffit de vous présenter au CCAS de la mairie du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ou le lundi et vendredi de 13h30 à 16h30 munis des pièces suivantes :

- Livret de famille ou pièce d'identité
- Avis d'imposition 2009
- Ressources pour vous et votre conjoint perçues au cours des 3 derniers mois
- Attestation de la Caisse d'Allocations Familiales concernant les prestations familiales
- Pour les personnes divorcées, justificatif de la notification de décision et montant de la pension alimentaire
- Certificat de scolarité pour les enfants de + de 18 ans à charge
- Dernière quittance de loyer
- Relevé d'identité bancaire ou postal

Cette démarche est à effectuer jusqu'au 30 novembre 2010 inclus.

LOTOS SAISON 2010-2011

École Joliot Curie, mardi 30 novembre, Espace Cristal à 20h

L'Appel du cœur, vendredi 3 décembre, Espace Cristal à 20h
FNACA, dimanche 5 décembre, Espace Cristal à 14h

École Voltaire, vendredi 10 décembre, Espace Cristal à 20h

École Fernand Léger, mardi 14 décembre, Espace Cristal à 20h

USCP Basket, vendredi 17 décembre, salle Brassens à 20h30

ACCA, dimanche 19 décembre salle Brassens à 14h30

UGSP, dimanche 9 janvier, Espace Cristal à 14h

Football Club Portoïis, samedi 15 janvier, Espace Cristal à 20h

US Véore XV, samedi 22 janvier, Espace Cristal à 20h

Pétanque Cheminote, dimanche 23 janvier salle Brassens à 14h30

Club Ambroise Croizat, mercredi 26 janvier salle Brassens à 14h

Judo-Jujitsu-Taïso, vendredi 25 février, Espace Cristal à 20h

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2011/2012

Elles concernent les enfants entrant en 1^{ère} année de maternelle, en CP ainsi que les nouveaux portoïis.

Elles auront lieu en mairie en janvier 2011, bureau des Affaires Scolaires : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, selon le calendrier ci-après :

Écoles maternelles

■ **Voltaire** : lundi 3, mardi 4 et mercredi 5 janvier

■ **Jean Moulin** : jeudi 6 janvier

■ **Anatole France et Pasteur** : vendredi 7 janvier

Écoles élémentaires

■ **Voltaire** : lundi 3, mardi 4 et mercredi 5 janvier

■ **Fernand Léger** : jeudi 6 janvier

■ **Joliot Curie** : lundi 10 et mardi 11 janvier

En cas d'empêchement, une permanence supplémentaire se tiendra le vendredi 14 janvier 2011 aux heures d'ouverture de la mairie.

Pièces à fournir (originaux et photocopies), pour la délivrance du certificat d'inscription dans les écoles concernées :

- pièce d'identité d'un des parents,
- en cas de séparation, divorce, jugement précisant votre qualité de responsable légal de l'enfant,
- justificatif du domicile de moins de trois mois,
- carnet de santé,
- copie intégrale du livret de famille,
- pour les premières inscriptions en maternelle, certificat médical délivré par un médecin qui atteste que l'enfant est bien scolarisable,
- avis d'imposition de l'année 2009 pour le calcul du quotient familial,
- certificat de radiation en cas de changement d'école.

Dans un souci d'organisation, nous vous remercions de respecter impérativement les jours et heures des permanences proposées.

RÉVEILLON SOLIDAIRE

Appel à bénévoles

Pour sa 3^{ème} année, le CCAS organise un Réveillon Solidaire le 24 décembre 2010, à l'Espace Cristal. Cette année, le CCAS affiche une forte volonté de faire participer des bénévoles qui souhaiteraient donner de leur temps pour l'organisation du réveillon.

Nous recherchons 5 à 10 portoïis(es) souhaitant s'associer à l'organisation du réveillon : choix du traiteur, choix du menu, mise en place de la salle, choix et emballage des cadeaux distribués aux enfants à cette occasion, etc. Les personnes intéressées peuvent contacter Mme Deparday ou Mme Bayle au 04 75 57 95 04 ou au 04 75 57 74 75 le CCAS. Vos nouvelles idées seront les bienvenues ! Le démocratie participative, c'est aussi cela...

Inscriptions ouvertes

Le CCAS de Portes-lès-Valence organise un grand repas solidaire le : vendredi 24 décembre à 20h30 à l'Espace Cristal. Au programme : repas et animations, mais surtout convivialité et bonne humeur ! Pour les réservations, merci de vous adresser au CCAS (RDC mairie les lundi et vendredi de 13h30 à 16h30 et les mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30) jusqu'au 17 décembre 2010 au plus tard. Places limitées. Tarifs : gratuité de 0 à 16 ans. De 10 à 25 € par personne en fonction des ressources (présenter avis d'imposition 2009)

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Mathilde Jullien--Dion,
Lina Echardi,
Maël Dorier,
Ethan Morette,
Morgane Boué,
Amel Aissaoui,
Yonis Sicard,
Flavie Eydant

Décès :

Liliane Fernandez-Montez née Vitali,
Jean Bouttier,
Denise Appia née Réau,
Juliette Porte née Guy,
Maurice Ruel.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

Dans la ville

Marché de Noël

**Dimanche 12
décembre 2010**
de 9 h à 17 h

Orgue de barbarie
"Jour de Fête"
Présence du Père Noël
en calèche
Mandèges pour enfants
Stands de commerçants,
d'artistes et d'artisans d'art



Portes-les-Valence : Salle Georges Brassens

Arbre de Noël

Spectacle et bal pour enfants



Portes-les-Valence
**Samedi 18
décembre 2010**
à l'Espace Cristal
de 14 h à 17 h
Spectacle - Goûter / Bal
Rencontre
avec le Père Noël

Les enfants sont sous
la responsabilité des parents

14 h 00 : Spectacle "Un clown peut en cacher un autre" par la Cie Gène et Tics
15 h 00 : Apparition du Père Noël - Goûter et bal

